COMMUNE DE CHAMPTERCIER

Département :
Alpes de Haute-Provence
Arrondissement :
DIGNE LES BAINS
Canton :
DIGNE OUEST

DELIBERATION N° DE_2023_010

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04 avril 2023

Nombre	
de Conseillers en exercice	12
de Présents	10
de Votants	12

L'an deux mille vingt-trois et le quatre avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Antoine ARENA.

OBJET :

Affectation des résultats de fonctionnement 2022- Champtercier

Etaient présents : ARENA Antoine, ESMIOL-PAUL Bénédicte, HAMOT Christine, MARTIN Jean-Marie, ROUSSELET Jean-Louis, MEYNIER Cyrille, VILLARON Bruno, TEULER Pierre, HEYNDRICKX Kris, GASSEND Christian
Absents :
Excusés :
Procuration de : BARDET Michel par ROUSSELET Jean-Louis, GORSKI Marc par VILLARON Bruno

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à la désignation d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ;
Madame Christine HAMOT, a été désigné(e) pour remplir cette fonction qu'il(elle) a acceptée.
NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 30/03/2023

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence du Maire, Antoine ARENA.

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

Excédent de 462 135.93 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	348 898.52
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	322 583.00
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	**113 237.41**
Résultat cumulé au 31/12/2022	**462 135.93**
A.EXCEDENT AU 31/12/2022	**462 135.93**
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	

RF
Préfecture de Digne les Bains
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 13/04/2023
004-210400479-20230404-DE_2023_010-DE

à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	158 058.50
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	304 077.43

POUR : 12 **ABSTENTION : 0** **CONTRE : 0**

Fait et délibéré les jours, mois an que dessus
Le Maire
Antoine ARENA

Secrétaire de séance
Christine HAMOT

RF
Préfecture de Digne les Bains

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 13/04/2023
004-210400479-20230404-DE_2023_010-DE